

Document d'informations clés (DIC)

Objectif

Ce document vous fournit des informations importantes sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un support commercial. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et pertes potentiels de ce produit, et de vous permettre de le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Add Value Fund N.V. (le Fonds) Code
ISIN	NL0009388743
Gestionnaire	Add Value Fund Management B.V. (le Gestionnaire) Coordonnées
	Numéro de téléphone : 020-5703057, site web : www.addvaluefund.nl
Autorités de surveillance	Autorité des marchés financiers et Banque centrale néerlandaise (De Nederlandsche Bank) Date 1er juillet 2026

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

De quel type de produit s'agit-il ?

Type	Une participation dans le Fonds. Le Fonds est une société d'investissement à capital variable de droit néerlandais, régie par les conditions énoncées dans le prospectus. Le Fonds est un organisme de placement collectif au sens de l'article 1:1 de la loi sur la surveillance financière et est géré par le Gestionnaire.
Objectif	En principe, le Fonds investit uniquement dans des petites et moyennes entreprises néerlandaises cotées en bourse, dites « small caps » et « mid caps », dont la capitalisation boursière est comprise entre 50 millions d'euros et 25 milliards d'euros. Ces entreprises sont cotées sur Euronext Amsterdam ou sur un autre marché réglementé. Le Fonds a la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de ses actifs dans des entreprises non néerlandaises cotées sur une bourse de valeurs dans l'un des États membres de la zone euro, au Danemark, en Norvège, au Royaume-Uni, en Suède et/ou en Suisse. Le Fonds n'investit pas dans des fonds immobiliers ni dans d'autres fonds d'investissement. Les risques liés à la durabilité sont pris en compte lors de la sélection des investissements. Un risque lié à la durabilité est défini comme un événement ou une circonstance d'ordre environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il se produit, est susceptible d'avoir un effet négatif réel ou potentiellement significatif sur la valeur de l'investissement. Dans le cadre du règlement sur la publication d'informations en matière de finance durable (SFDR), le Fonds est classé comme un fonds relevant de l'article 8.
Investisseur de détail auquel le produit est destiné	Le produit s'adresse aux investisseurs particuliers ayant un horizon d'investissement d'au moins cinq ans et qui acceptent le risque de perdre tout ou partie du montant investi. L'horizon d'investissement minimal est conforme à l'objectif et à la stratégie d'investissement du Fonds. L'investisseur comprend les caractéristiques et les risques liés à la participation au Fonds et peut, notamment sur cette base, prendre une décision d'investissement en toute connaissance de cause.
Durée du produit	Le Fonds n'a pas de date d'échéance. Le gestionnaire peut mettre fin unilatéralement au Fonds.

Quels sont les risques et quel rendement puis-je en retirer ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque synthétique donne une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Cet indicateur se base sur un horizon d'investissement de 5 ans et montre la probabilité que les investisseurs subissent des pertes sur ce produit en raison de l'évolution des marchés ou d'un manque de liquidités pour le remboursement. Nous avons classé ce produit dans la classe 4 sur 7 ; il s'agit d'une classe de risque moyenne. Cela signifie que les pertes potentielles sur les performances futures sont estimées comme moyennes et que des conditions de marché défavorables peuvent avoir une incidence sur le résultat de l'investissement. Ce produit n'étant pas protégé contre les performances futures du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (sur la base d'un apport unique de 10 000 €)

		Résultat		
		Après 1 an	Après 3 ans	Au bout de 5 ans
Scénario de crise	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	4 396 €	4 287 €	3 215
	Rendement annuel moyen	-56,0 %	-24,6 %	-20,3 %
Scénario défavorable	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	8 723 €	9 127	10 125
	Rendement annuel moyen	-12,8 %	-3,0 %	0,2 %
Scénario modéré	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	11 214 €	14 107	17 786
	Rendement annuel moyen	12,1 %	12,2 %	12,2 %
Scénario favorable	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	14 424 €	21 817	31 260
	Rendement annuel moyen	44,2 %	29,7 %	25,6 %

Ce tableau indique le montant que vous pourriez récupérer au cours des 5 prochaines années, selon différents scénarios, si vous investissez 10 000 €. Les scénarios présentés illustrent le rendement potentiel de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés constituent une estimation des performances futures, basée sur des données historiques relatives à l'évolution de la valeur de cet investissement, et ne constituent pas une indication exacte. Le montant que vous percevrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de crise montre ce que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne serions pas en mesure de vous rembourser. Les montants affichés incluent tous les frais liés au produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure tous les frais que vous versez à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces montants ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer le montant que vous récupérerez.

Que se passe-t-il si le Gestionnaire n'est pas en mesure d'effectuer les remboursements ?

Les actifs du Fonds sont détenus au nom d'Add Value Fund N.V. (société d'investissement à capital variable). Ces actifs sont totalement distincts de ceux du Gestionnaire. Un investisseur ne subira donc aucune perte financière si le Gestionnaire n'est pas en mesure de respecter ses obligations de paiement.

Quels sont les frais ?

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des frais, tant directs qu'indirects, liés à l'investissement dans le Fonds. La partie qui vous vend ce produit ou qui vous conseille à son sujet peut vous facturer d'autres frais. Dans ce cas, cette partie vous fournira des informations sur ces frais et vous indiquera l'impact que l'ensemble de ces frais aura sur votre investissement au fil du temps.

Frais au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'impact des frais totaux que vous devrez payer sur le rendement potentiel de votre investissement. Les frais totaux comprennent les frais ponctuels, les frais courants et les frais occasionnels. Les montants indiqués ici correspondent aux frais cumulés du produit lui-même pour trois périodes de détention différentes. Les frais potentiels liés à une sortie anticipée sont inclus. Ces montants sont calculés sur la base d'un investissement de 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et sont susceptibles d'évoluer à l'avenir.

	après 1 an	Si vous vendez après 3 ans	après 5 ans
Coûts totaux	254 €	889 €	1 764 €
Impact sur le rendement (RIY) annuel	2,54 %	2,15 %	2,07 %

Composition des frais

Le tableau ci-dessous (basé sur l'exercice 2025) présente l'impact annuel des différents types de frais sur le rendement potentiel de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée, ainsi que la signification des différentes catégories de frais.

Frais ponctuels	Frais d'entrée	0,30 %	L'impact des frais lors de votre apport initial. Les frais d'entrée correspondent au montant maximal qui pourrait être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi.
	Frais de sortie	0,30 %	L'impact des frais de sortie lorsque vous vendez votre placement. Les frais de sortie correspondent au montant maximal qui pourrait être prélevé sur les plus-values de vos placements.
Frais courants	Frais de transaction sur le portefeuille	0,1 %	Impact des frais lorsque nous achetons ou vendons des placements sous-jacents pour le produit.
	Autres frais courants	1,94 %	L'impact des autres frais courants sur votre investissement. Les autres frais courants sont calculés sur la base de l'ensemble des frais engagés par le Fonds, tels qu'ils ressortent des comptes annuels de 2025 (à l'exception des frais exceptionnels) et réduisent le potentiel de croissance de l'investissement.
Frais ponctuels	Commissions de performance	0,00 %	L'impact de la commission de performance. Une commission de performance de 10 % est due dans la mesure où le rendement annuel du fonds dépasse celui de l'indice de référence. Pour plus d'explications, consultez le prospectus.
	Carried interest	N/A	L'impact du carried interest.

Combien de temps dois-je conserver ce placement et puis-je retirer de l'argent avant terme ?

L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans. Une sortie anticipée est possible, mais cela peut avoir un impact négatif sur le risque ou le rendement attendu. Le Fonds est coté sur Euronext Amsterdam. Il est donc possible d'y souscrire ou d'en sortir chaque jour de bourse. Des frais de sortie s'appliquent. Dans certaines situations, la revente d'actions au Fonds peut être soumise à certaines conditions. Voir le Prospectus pour plus de détails.

Comment puis-je déposer une réclamation ?

Toute réclamation concernant la partie qui a conseillé ou vendu le produit peut être adressée directement à cette partie. Si vous avez une réclamation concernant le produit ou le Gestionnaire, vous pouvez l'envoyer par courrier à Add Value Fund Management B.V., J.J. Viottastraat 31, 1071 JP Amsterdam, ou par e-mail à dick.van.duijn@avfm.nl.

Autres informations utiles

Pour plus d'informations sur le Fonds, nous vous renvoyons notamment au prospectus et aux derniers rapports annuels du Fonds. Vous y trouverez davantage d'informations sur les objectifs d'investissement, les conditions, le rendement, les risques et les frais du Fonds. Ces documents sont disponibles sur le site [web www.addvaluefund.nl](http://www.addvaluefund.nl). L'investisseur doit prendre sa décision d'investissement sur la base du prospectus et, si nécessaire, demander conseil à un conseiller.